

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (830/2015/CE)		Page 1/12
	Nom :	BOTRYL JARDIN	Version N°: 03
			Date de révision 07/03/2016
	Société : NOVAJARDIN	Date de création 05/09/2014	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom : BOTRYL JARDIN
AMM : 212983-2012.01

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Catégorie : Produit phytopharmaceutique, granulés dispersibles (WG)
Fongicide
Produit de protection des plantes (PC27)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Raison sociale : **NOVAJARDIN S.A.**
Adresse : 160, route de la Valentine – CS 70052 - 13374 Marseille Cedex 11 – France -
Téléphone : + 33 (0)4 91 24 44 40 E-mail : contact@novajardin.com
Fax : + 33 (0)4 91 24 44 39

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1 45 42 59 59 (Société/Organisme : INRS - <http://www.centres-antipoison.net>)
+33 (0)3 83 32 36 36 (Centre anti-poison – www.centres-antipoison.net)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement CLP 1272/2008/CE et ses adaptations

Dangers physiques :

Non classé

Dangers pour la santé :

Sensibilisation cutanée, catégorie 1 (Skin Sens 1 / H317)

Danger pour l'environnement :

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 (Aquatic Acute, cat. 1 / H400)

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1 (Aquatic Chronic, cat. 1 / H410)

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement CLP 1272/2008/CE et ses adaptations :

Pictogramme de danger :



Mentions d'avertissement : Attention

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (830/2015/CE)		Page 2/12
	Nom :	BOTRYL JARDIN	Version N°: 03
			Date de révision 07/03/2016
			Date de création 05/09/2014
Société : NOVAJARDIN			

Mentions de danger :

- H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de Prudence :

- P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 : Tenir hors de portée des enfants.
P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 : Porter des gants de protection / des vêtements de protection.
P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
P501 : Eliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale, et/ou internationale.

Mentions supplémentaires :

- EUH208 : Contient du cyprodinil. Peut produire une réaction allergique.
EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Etiquetage supplémentaire :

- SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
Pour protéger les arthropodes non cibles autres que les abeilles, respecter une zone non traitée de 5 mètres minimum par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette :

cyprodinil

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient pas de substances répondant aux critères PBT et vPvB.

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélanges

Substances apportant un danger :

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (830/2015/CE)		Page 3/12
	Nom :	BOTRYL JARDIN	Version N°: 03 Date de révision 07/03/2016 Date de création 05/09/2014
	Société :	NOVAJARDIN	

Ingrédients	Index	N° CAS	N° CE	REACH / Enregistr.	Règlement 1272/2008/CE			% (m/m)
					Codes Classes Danger	Fact. M	Code Mentions Danger	
cyprodinil	/	121552-61-2	/	/	Skin Sens. 1B Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1	10	H317 H400 H410	37,50
fludioxonil	/	131341-86-1	/	/	Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1	1 1	H400 H410	25,00
silica		91053-39-3 61790-63-2	293-303-4	/	/	/	/	10,00 <x< 15,00
Naphtalene sulfonic acid, dibutyl-, sodium salt	/	25417-20-3	246-960-6	/	Acute Tox. 4 Acute Tox. 4 Eye Irrit. 2 Skin Irrit. 2 Aquatic Chronic 3	/	H302 H332 H319 H315 H412	00,00 <x< 5,00

Pour le texte complet des mentions H et des phrases R indiquées dans cette section, se reporter à la section 16.

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux :

Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez un numéro d'urgence, un centre antipoison ou un médecin ou si vous allez consulter pour un traitement.

En cas de projections ou de contacts avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Retirer les lentilles de contact et continuer de rincer.

Obtenir des soins médicaux.

En cas de projections ou de contacts avec la peau :

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Laver soigneusement à l'eau avec un savon doux.

Obtenir des soins médicaux si une irritation ou une éruption cutanée apparaît.

Laver les vêtements avant de les réutiliser.

En cas d'exposition par inhalation :

Sortir la victime au grand air, et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

En cas d'ingestion :

Appeler un médecin.

Ne pas faire vomir, sauf en cas d'indication contraire par le médecin.

Ne rien donner à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'antidote spécifique connu.

Traitement symptomatique.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (830/2015/CE)		Page 4/12
	Nom :	BOTRYL JARDIN	Version N°: 03
	Société :	NOVAJARDIN	Date de révision 07/03/2016 Date de création 05/09/2014

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés pour les petits feux :

- Mousse résistant à l'alcool
- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Poudre chimique (poudre sèche)
- Eau pulvérisée

Moyens d'extinction recommandés pour les grands feux :

- Mousse résistant à l'alcool
- Eau pulvérisée

Moyens d'extinction à ne pas utiliser :

- Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le feu va s'étendre en brûlant avec une flamme visible.

Le produit contenant des composants organiques combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager.

L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Vêtements de protection pour tout le corps, équipement complet.

Appareil respiratoire autonome.

Autres informations

Rester en amont des flammes.

Ne pas déverser les eaux d'extinction dans l'environnement.

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes :

Eviter la formation de poussières. Ne pas inhaler les poussières.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Assurer une ventilation suffisante.

Evacuer la zone dangereuse et respecter les procédures d'urgence.

Pour les secouristes :

Porter un équipement de protection individuelle adéquat.

Isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée aux personnes inutiles et non protégées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter l'écoulement dans les égouts, les fossés, les cours d'eau et le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes pour le confinement :

Contenir le déversement et récupérer du matériel si c'est possible.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (830/2015/CE)		Page 5/12
	Nom :	BOTRYL JARDIN	Version N°: 03
	Société :	NOVAJARDIN	Date de révision 07/03/2016 Date de création 05/09/2014

Méthodes pour le nettoyage :

Ramasser avec un aspirateur avec protection électrique ou par brossage humide et transférer dans un conteneur pour élimination conforme aux réglementations locales.

Ne pas utiliser de brosse ou d'air comprimé pour éviter de créer des nuages de poussière de poudre.

Nettoyer la zone touchée avec de l'eau puis rincer la zone avec de l'eau pour enlever tout résidu.

Ne pas laisser l'eau de lavage contaminer les sources d'eau et l'environnement.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les mesures de protection sous les sections 8 et 13.

SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ce matériel est capable de former des nuages de poussières inflammables dans l'air, qui, si mises à feu, peuvent produire une explosion de nuage de poussières.

Les flammes, les surfaces chaudes, les étincelles mécaniques et les décharges électrostatiques peuvent servir de sources d'allumage à ce matériel.

L'appareillage électrique devrait être compatible avec les caractéristiques d'inflammabilité de ce matériel. Les caractéristiques d'inflammabilité seront rendues plus mauvaises si le matériel contient des traces de dissolvants inflammables ou est manipulé en présence de dissolvants inflammables.

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Conserver à l'écart de l'humidité, d'une chaleur excessive ou des flammes.

Après manipulation, bien se laver les mains avant de manger, boire ou fumer.

Les vêtements souillés doivent rester sur la zone de travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Physiquement et chimiquement stable pour au moins 2 ans, s'il est entreposé à température ambiante dans ses contenants d'origine hermétiquement fermés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit phytosanitaire fongicide, soumis à homologation. Se reporter aux conditions d'homologation indiquées sur l'étiquette du produit.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Les valeurs limites d'exposition ne sont pas déterminées pour le mélange.

Pour les composants :

Terre de diatomée (Kieselguhr) CAS 61790-53-2

Cyprodinil CAS 121552-61-2

Fludioxonil CAS 131341-86-1

VLEP 8 heures = 10 mg/m³ (données ACGIH)

VLEP 8 heures = 7 mg/m³ (données SYNGENTA)

VLEP 8 heures = 10 mg/m³ (données SYNGENTA)

Données issues des documents fournisseur et de bases de données.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (830/2015/CE)		Page 6/12
	Nom :	BOTRYL JARDIN	Version N°: 03
			Date de révision 07/03/2016
	Société : NOVAJARDIN	Date de création 05/09/2014	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesure d'ordre technique :

Retenue et/ou séparation sont les mesures de protection technique les plus fiables si l'exposition ne peut être éliminée.

L'importance de ces mesures de protection dépend des risques réels en service.

Si de la poussière est produite dans l'air, utiliser les systèmes d'aération locaux. Evaluer l'exposition et utiliser toutes mesures supplémentaires pour garder le niveau en-dessous de toute limite d'exposition importante.

Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à proximité des postes de travail.

Mesures de protection individuelle :

Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle.

Protection respiratoire :

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains :

Des gants résistants aux produits chimiques devraient être utilisés. Les gants devraient être conformes à la norme NF EN 374.

Les gants devraient avoir une durée de vie appropriée à la durée de l'exposition.

Ne plus utiliser les gants en cas de contamination interne du gant, de perforation ou lorsque la contamination externe ne peut être enlevée.

Matière appropriée : caoutchouc nitrile

Protection des yeux :

La protection des yeux n'est habituellement pas requise.

Protection de la peau et du corps :

Porter selon besoins vêtement de protection imperméable.

Se laver avec du savon et de l'eau après avoir retiré les vêtements de protection.

Décontaminer les vêtements avant réutilisation, ou utiliser de l'équipement jetable (combinaisons, tabliers, manches, bottes, etc.).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Ne pas contaminer les égouts, les eaux superficielles et souterraines.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :	Solide
Aspect :	Granulés
Couleur :	Gris à brun
Odeur :	Faible
Seuil olfactif :	Non disponible
pH :	8,0-11,0 à 10 g/l
Point de fusion / point de congélation :	Non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Non disponible
Point éclair :	Non disponible
Taux d'évaporation :	Non disponible
Inflammabilité (solide/gaz) :	Pas facilement inflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	Non disponibles

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (830/2015/CE)		Page 7/12
	Nom :	BOTRYL JARDIN	Version N°: 03
	Société :	NOVAJARDIN	Date de révision 07/03/2016 Date de création 05/09/2014

Pression de vapeur :	Non disponible
Densité de vapeur :	Non disponible
Densité relative :	Non applicable
Solubilité dans l'eau :	Dispersible
Solubilité dans les solvants organiques :	Non soluble
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Non disponible
Température d'auto-inflammabilité :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible
Viscosité :	Non applicable
Propriétés explosives :	Non explosif
Propriétés comburantes :	Non oxydant

9.2. Autres informations

Température d'inflammation minimum :	600 °C
Classe d'explosibilité de poussière :	Forme des nuages de poussière inflammable
Energie minimale d'ignition :	0,03-0,10 J
Masse volumique apparente :	0,537 g/cm ³
Indice de combustion :	5 à 20°C 6 à 100°C

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Pas d'information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Pas d'information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune à notre connaissance.

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion ou la décomposition thermique libère des vapeurs toxiques et irritantes.

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Orale :	DL50 > 5000 mg/kg - Rat, mâle et femelle -
Cutanée :	DL50 > 2000 mg/kg - Rat, mâle et femelle -
Inhalation :	CL50 > 2,51 mg/l d'air - Rat, mâle et femelle, 4 heures -

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (830/2015/CE)		Page 8/12
	Nom :	BOTRYL JARDIN	Version N°: 03
	Société :	NOVAJARDIN	Date de révision 07/03/2016 Date de création 05/09/2014

Corrosion cutanée / irritation cutanée :

Irritation de la peau Non irritant – Lapin –

Lésions oculaires graves / irritation oculaire :

Irritation des yeux Non irritant – Lapin -

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Voie cutanée Pas un sensibilisateur de peau lors des essais sur les animaux – Cochon d'Inde -

Cancérogénicité :

cyprodinil N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales.

fludioxonil N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales.

Mutagénicité sur les cellules germinales :

cyprodinil N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales.

fludioxonil N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales.

Tératogénicité :

cyprodinil N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.

Toxicité pour la reproduction / fertilité :

cyprodinil Ne montre pas d'effets toxiques pour la reproduction lors d'expérimentations animales.

fludioxonil Ne montre pas d'effets toxiques pour la reproduction lors d'expérimentations animales.

Danger par aspiration :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour un organe cible :

Exposition unique : Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition répétée :

cyprodinil Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité chronique.

fludioxonil Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité chronique.

Données issues des documents fournisseur et de bases de données.

SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Espèces testées	Durée d'exposition	Résultats	Substance / mélange étudié
Truite arc-en-ciel <i>Oncorhynchus mykiss</i>	96 heures	CL50 = 3,1 mg/l	BOTRYL JARDIN
Daphnie <i>Daphnia magna</i>	48 heures	CE50 = 0,14 mg/l	BOTRYL JARDIN
Algue <i>Desmodesmus subspicatus</i>	72 heures	CE50b = 0,6 mg/l CE50r = 1,6 mg/l	BOTRYL JARDIN

Données issues des documents fournisseurs.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (830/2015/CE)		Page 9/12
	Nom :	BOTRYL JARDIN	Version N°: 03
	Société :	NOVAJARDIN	Date de révision 07/03/2016 Date de création 05/09/2014

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité :

cyprodinil	Difficilement biodégradable
fludioxonil	N'est pas facilement biodégradable.

Stabilité dans l'eau :

cyprodinil	Dégradation par période de demi-vie : environ 10 jours N'est pas persistante dans l'eau.
fludioxonil	Dégradation par période de demi-vie : 450-700 jours Est stable dans l'eau.

Stabilité dans le sol :

cyprodinil	Dégradation par période de demi-vie : 0,1-2 jours Ne montre pas de persistance dans le sol.
fludioxonil	Dégradation par période de demi-vie : 14 jours Ne montre pas de persistance dans le sol.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

cyprodinil	Ne montre pas de bioaccumulation.
fludioxonil	Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

cyprodinil	Montre une faible à légère mobilité dans le sol.
fludioxonil	Immobile dans le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cyprodinil et fludioxonil ne sont pas considérées comme PBT et vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun autre effet écologique n'est à mentionner à notre connaissance. Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précautions pour l'environnement lors de l'application du produit.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités :

- Eviter les écoulements dans l'environnement.
- Manipuler les emballages non nettoyés comme le produit lui-même.
- Ne pas mélanger le produit ou l'emballage avec d'autres déchets.

Produit :

- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
- Le produit doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes.

Emballage :

- Réemploi de l'emballage interdit. Ne pas jeter dans les poubelles ménagères, mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en déchèterie ou par un organisme agréé.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (830/2015/CE)		Page 10/12
	Nom :	BOTRYL JARDIN	Version N°: 03
	Société :	NOVAJARDIN	Date de révision 07/03/2016 Date de création 05/09/2014

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

Transport par route (ADR/RID) : UN 3077
 Transport maritime (IMDG) : UN 3077
 Transport aérien (IATA/DGR) : UN 3077

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

Transport par route (ADR/RID) : MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (CYPRODINIL ET FLUDIOXONIL)
 Transport maritime (IMDG) : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (CYPRODINIL AND FLUDIOXONIL)
 Transport aérien (IATA/DGR) : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (CYPRODINIL AND FLUDIOXONIL)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Transport par route (ADR/RID) : 9
 Transport maritime (IMDG) : 9
 Transport aérien (IATA/DGR) : 9

14.4. Groupe d'emballage

Transport par route (ADR/RID) : III
 Transport maritime (IMDG) : III
 Transport aérien (IATA/DGR) : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Transport par route (ADR/RID) : Dangereux pour l'environnement
 Transport maritime (IMDG) : Polluant marin
 Transport aérien (IATA/DGR) : /

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

/

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions particulières :

Nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (France)

Décret 2014-285 du 3 Mars 2014 modifiant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

ICPE (Circulaire UIC ref. 603 du 3 Février 2014) : 4510

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas exigée pour ce produit.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (830/2015/CE)		Page 11/12
	Nom :	BOTRYL JARDIN	Version N°: 03
			Date de révision 07/03/2016
	Société : NOVAJARDIN	Date de création 05/09/2014	

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases R mentionnées en section 3 :

- R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte intégral des phrases H citées dans les sections 2 et 3 :

- H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 : Nocif par inhalation.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte intégral des classes et catégories de danger citées dans les sections 2 et 3 :

- Eye Irrit. 2 Irritation oculaire – Catégorie de danger 2 -
Skin Irrit. 2 Irritation cutanée – Catégorie de danger 2 -
Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée – Catégorie de danger 1 -
Acute Tox. 4 Toxicité aiguë – Catégorie de danger 4 -
Aquatic Acute 1 Danger aigu pour le milieu aquatique – Catégorie 1-
Aquatic Chronic 1 Danger chronique pour le milieu aquatique – Catégorie 1 -
Aquatic Chronic 3 Danger chronique pour le milieu aquatique – Catégorie 3 -

Signification des abréviations et acronymes :

- AMM Autorisation de Mise sur le Marché
CLP Classification, Labelling, Packaging regulation
CAS Chemical Abstracts Service number
CEb50 Concentration d'une substance produisant 50 % d'effet sur la biomasse algale
CEr50 Concentration d'une substance produisant 50 % d'effet sur la croissance algale
EC Number EINECS and ELINCS Number
EINECS European Inventory of Existing Commercial Substances
ELINCS European List of Notified Chemical Substances
EN European standard
ICPE Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
LC50 Concentration Létale pour 50% de la population testée (concentration létale médiane)
LD50 Dose Létale pour 50% de la population testée (dose létale médiane)
PBT Substance Persistante, Bioaccumulable et Toxique
REACH Enregistrement, Evaluation, Autorisation des substances chimiques
SVHC Substances extrêmement préoccupantes

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (830/2015/CE)		Page 12/12
	Nom :	BOTRYL JARDIN	Version N°: 03
			Date de révision 07/03/2016
	Société : NOVAJARDIN	Date de création 05/09/2014	

VLEP Valeur limite d'exposition professionnelle
vPvB Substance très persistante et très bioaccumulable

Modifications par rapport à la précédente version

Les sections ci-après ont été modifiées :

<i>Section 1.1</i>	<i>Changement du N° d'AMM</i>
<i>Section 1.2</i>	<i>Ajout de la catégorie de produit selon REACH</i>
<i>Section 2.1</i>	<i>Suppression de la classification du mélange selon la Directive produit dangereux</i>
<i>Section 3.2</i>	<i>Suppression des classifications substances selon la Directive produits dangereux</i>
<i>Section 8.2</i>	<i>Ajout de la norme de référence de conformité des gants</i>

Informations supplémentaires

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et sur les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués, à la date indiquée.

Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elles ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce produit et non pas comme une garantie ou une spécification qualité au niveau de ses propriétés.